

# Poursuite des travaux d'aménagement de la véloroute du Calavon entre Robion et Cavailon



**Dans le cadre de travaux de construction d'un ouvrage permettant le passage de la véloroute du Calavon sous la RD 2, à compter du lundi 18 janvier, et pendant 4 mois, la circulation sera entièrement basculée sur une route provisoire.**

Pour le [Conseil départemental de Vaucluse](#), en charge du chantier, il s'agit d'aménager et de sécuriser un point particulier de la véloroute, à savoir la traversée de la RD 2 située sur la commune de Cavailon. L'ouvrage, constitué d'un pont dalle en béton, s'intégrera à terme de manière discrète dans le site. L'ouverture de l'ouvrage a été calée de manière à éviter l'effet tunnel et laisser passer le maximum de lumière. La largeur de la voie verte sous l'ouvrage sera identique à la section courante, soit 3 mètres de

Ecrit par Echo du Mardi le 15 janvier 2021

large. Le coût prévisionnel de l'opération est de 2,8 M€ HT, financé par le Département de Vaucluse, l'Etat et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une instruction est en cours afin d'obtenir un financement européen au titre du FEDER (Fonds européen de développement régional).

A ce jour, 36 km de la véloroute du Calavon ont déjà été réalisés dont une majorité en voies vertes entre Saint-Martin-de-Castillon et Robion. La liaison entre Saint Martin-de-Castillon et Céreste est assurée sur de petites voies partagées à très faible trafic. Après une première phase amorcée en 2020 sur la section comprise entre Robion et Cavaillon, les travaux se poursuivent sur la RD 2. Une troisième phase consistera à réaliser la section comprise entre le Chemin du puits de Gavottes à Cavaillon jusqu'au passage inférieur rue Jules-Grand, section qui est pour l'instant en attente du déclassement de l'ancienne voie ferrée.

